

CAP

Constructeur en canalisations des travaux publics



CANALISATEUR/TRICE

Le titulaire du CAP Constructeur en canalisations des travaux publics est un/e canalisateur/trice. Ce **professionnel qualifié** installe ou répare des canalisations, c'est-à-dire des gros tuyaux placés sous terre qui permettent de conduire des liquides (eau potable, eaux usées), du gaz, des câbles électriques ou des réseaux de télévidéo-communication.

A partir d'un plan, il commence par creuser une tranchée, avec une pelle mécanique par exemple. Il transporte et met en place les canalisations, les assemble et effectue les différents branchements. Il aménage des ouvertures qui permettront l'accès aux canalisations pour les réparations et les visites d'entretien. Il contrôle les installations pour détecter les fuites éventuelles. Le chantier terminé, il remet en état la chaussée, les trottoirs... Il sait aussi réparer des installations.

Le canalisateur travaille en équipe, sur les chantiers, hiver comme été. Il est amené à se déplacer car les travaux ne se font jamais au même endroit.

LE DICO...



Les stations d'eau potable et d'épuration

Grâce aux canalisations, l'eau est acheminée depuis la source, vers les **stations d'eau potable** jusqu'aux usagers. Puis, en sens inverse, l'eau usée est évacuée vers des **stations d'épuration** où elle est traitée, pour un retour au milieu naturel (rivière, lac, mer).

Un professionnel qualifié

On dit d'une personne qu'elle est qualifiée quand elle connaît les techniques et les savoir-faire qui permettent d'exercer un métier.

La vie sociale et professionnelle

est une nouvelle matière pour les élèves de collège. Elle porte sur la santé, l'environnement, la consommation, la vie en entreprise...

LA FORMATION

Les élèves apprennent à lire et à comprendre un plan.


Ils apprennent à creuser des tranchées en toute sécurité, à utiliser les engins adaptés (marteau pneumatique...), à assembler les canalisations avec les bons matériaux (mortiers, résines...), à faire les branchements. Ils étudient les différents types de canalisations et le fonctionnement des **stations d'eau potable et des stations d'épuration**.



La formation comprend aussi de la maçonnerie.

Les élèves reçoivent des cours sur la santé et la sécurité au travail. Il y a aussi des cours de français, de mathématiques-sciences, d'histoire-géographie, de langue vivante, de **vie sociale et professionnelle**, d'éducation physique et sportive, d'expression artistique.

Le CAP est le certificat d'aptitude professionnelle. C'est un diplôme professionnel. Cela signifie que pendant deux ans, les élèves apprennent un métier, un peu en classe, en entreprise et beaucoup en atelier. Le CAP permet d'entrer dans la vie professionnelle.



Vous voulez vérifier vos connaissances sur ce diplôme ?
Tournez vite la page et faites le jeu-test

OÙ ET COMMENT PRÉPARER LE CAP CONSTRUCTEUR EN CANALISATIONS DES TRAVAUX PUBLICS ?

Ce CAP se prépare au lycée professionnel et par apprentissage. La formation se déroule à l'atelier et en classe. Elle est complétée par des stages en entreprise, de 14 semaines pour ce CAP. Ces stages permettent aux élèves d'avoir une première expérience professionnelle.

Par apprentissage, le jeune apprend son métier dans une entreprise et suit des cours au centre de formation des apprentis (CFA). Il doit trouver un patron et signer avec lui un contrat de travail.



Il existe d'autres CAP dans le domaine du bâtiment et des travaux publics : le CAP Installateur sanitaire, le CAP Installateur thermique, le CAP Maçon, le CAP Couvreur...

Si le CAP Constructeur en canalisations des travaux publics vous intéresse, vous pouvez aussi vous informer sur ces CAP.

N'hésitez pas à rencontrer le/a conseiller/ère d'orientation-psychologue de votre collège.

POUR SUIVRE CETTE FORMATION

Mieux vaut :

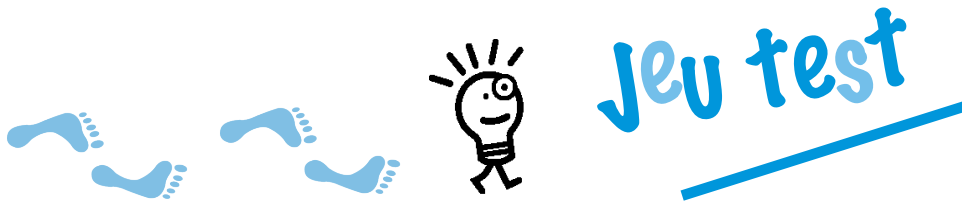
- Etre en bonne forme physique, et aimer travailler dehors
- Etre habile de ses mains
- Etre prudent et respectueux des consignes de sécurité

A SAVOIR



Les titulaires de ce diplôme trouvent facilement du travail.

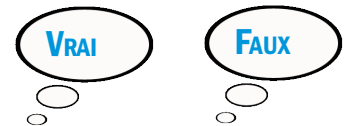
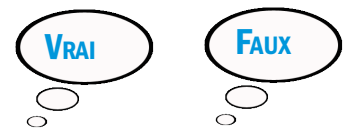
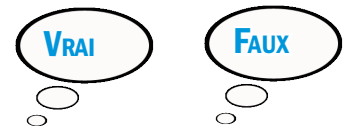
Les installations vieillissent et certains équipements doivent être remplacés, notamment pour la collecte et le traitement des eaux usées : les entreprises continueront à avoir besoin d'un grand nombre de canaliseurs dans les années à venir.



1. Le/a canalisateur/trice construit des ponts.

2. Les canaliseurs/trices sont recherchés/ées par les entreprises

3. Le/a canalisateur/trice travaille seul/e.



RÉPONSES
 1 - C'est faux. Le/a canalisateur/trice installe des canalisations neuves ou entretient des canalisations existantes.
 2 - C'est vrai. Les entreprises recherchent des canaliseurs/trices et elles ont des difficultés à recruter. Les besoins en canaliseurs/trices vont augmenter dans les prochaines années.
 3 - C'est faux. Il/elle travaille au sein d'une petite équipe pour une entreprise de travaux publics spécialisée dans ce type de travaux.